L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 AVRIL 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 14 AVRIL 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par J. V. Gourdain—Quincaillerie, porcelaine, faïence, articles divers—au No 222 de la rue Royale entre Dauphine et St-Philippe, à 10:30 M A.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 840 rue du Canal : Un assortiment complet de bottes et souliers.

Par le shérif—à la Bourse des Escamoteurs, vente d'actions et de réclamations.

La France républicaine et la plupart des monarchies voisines.

M. de Cassagnac a exprimé, ces jours derniers, un bon sentiment, dont il est juste de lui tenir compte, ne fût-ce—dit le *Temps* du 30 mars—que pour établir l'équilibre avec les jours où il en exprime de mauvais. Il déclare que, si la République est contestée à l'intérieur, elle représente la patrie devant l'étranger, et que ses adversaires eux-mêmes se réjouissent le jour où le chef de l'Etat reçoit, d'un souverain ami, quelque marque de haute courtoisie. M. de Cassagnac ajoute qu'il n'y a pas là de contradiction, quoi qu'on en puisse penser ; "à première vue." Nous avouons, pour notre part, que la "seconde vue," qui lève toute contradiction, nous fait entièrement défaut. Les anciens partis, et M. de Cassagnac lui-même, nous paraissent méconnaître la relation très étroite qui existe entre la politique étrangère, le meilleur moyen de rendre la République respectable à ses voisins, n'est-il pas de la respecter soi-même, quand on a l'honneur d'en être citoyen ? Telle est, du moins, notre logique, et nous ne voudrions pas l'échanger contre celle de M. de Cassagnac, puisqu'elle conclut différemment.

Le moment serait mal choisi, d'ailleurs, pour les ennemis de la République, s'ils voulaient mettre, une fois de plus, en parrallèle avec les inconvénients de ce régime, les avantages de la monarchie. Comme le remarque justement, un de nos confrères républicains, les dernières semaines n'ont pas été bonnes pour les dynasties ni pour leurs serviteurs. En Allemagne, c'est une histoire de fonds secrets qui soulève d'ardentes polémiques. En Bulgarie, c'est un ministère qu'on assassine dans la rue ; en Serbie, c'est de siège et les arrestations à la douzaine. En Serbie, c'est un ministre encore, qui paraît avoir eu des intentions de suicide et ne s'être trouvé, que par grand hasard, dans la nécessité de les ajourner. Si l'on prenait la peine de bien chercher, on noterait, sûrement, d'autres et récentes aventures impériales, royales ou princières, qui ne sont pas pour augmenter le prestige des trônes, ni pour les consolider. Placez en regard la tranquillité absolue, la liberté presque illimitée et la douceur générale des mœurs, même politique, qui règnent dans notre République : le contraste est assez frappant pour qu'il soit inutile de le souligner.

Un habitant de quelque autre planète jeté, par miracle, sur celle ci, et convié à se choisir une patrie dans la vieille Europe, préférerait, vraisemblablement, la France républicaine à la plupart des monarchies voisines. Non pas seulement parce qu'il fait bon vivre en ce pays, parce que la nature et les hommes y sont d'ordinaire aimables, mais encore parce qu'au point de vue proprement politique, il n'existe, nulle part, d'institutions qui gênent moins les citoyens et qui leur assurent, pour une aussi petite somme de contrainte, une somme égale d'indépendance et de sécurité. Or les générations qui viennent aujourd'hui à l'âge d'homme, dans notre pays, sont un peu comme cet indigène de Sirius. Elles n'ont pas, plus que lui, de dévotion à une forme quelconque de gouvernement, ni d'hérédité psychologique qui les vouent à ne pas concevoir l'ordre social autrement que ne le concevaient les contemporains de Louis XIV, voire ceux de Louis Philippe ! Ces générations d'électeurs regardent autour d'elles, examinent, comparent, raisonnent froidement ; et le résultat de ce petit travail, c'est qu'elles trouvent parfaitement naturelle et satisfaisante l'existence du régime républicain en France ; c'est qu'elle n'ont même pas l'idée qu'un autre régime pourrait s'y implanter.

Voilà ce que ne veulent pas voir quelques douzaines de politiciens et de journalistes, un certain nombre de familles qui se font un point d'honneur de garder leur fidélité à des dynasties déchues dont elles ont accepté jadis les blanfaits, et un plus grand nombre encore de *snobs*, qui, sans remonter aux ariolandes, portent des opinions monarchiques absolument comme ils portent telle soupe de vêtement, ou telle forme de chapeau : parce que c'est "plus distingné". Telle est, à peu près, la composition des forces monarchistes en France ; telle, du moins, elle sera, la jour où l'Eglise, docile à la voix du Pape ne dira mot, ni inspiré d'autre inspiration, aura retiré son contingent. Ce jour-là, M. de Cassagnac risquera de se sentir isolé. Ce ne sera plus la peine d'inventer (à moins qu'il ne les garde pour son usage exclusif) de subtiles distinctions entre le respect qu'un bon Français doit à la République vis-à-vis de l'étranger et l'impérieuse obligation où il se trouve de la couvrir d'injures quand il fait abstraction de l'étranger et se suppose entendu de ses seuls compatriotes.

UN DINER AU RESTAURANT D'ERNEST DOMERGUE, A COVINGTON, LRE.—Nous lisons, dans le *Picayune* d'hier, à propos d'un repas chez Ernest Domergue, propriétaire du "Commercial House" de Covington :

Un grand nombre de jeunes filles et de jeunes gens, accompagnés de parents et d'amis, ont fêté une excursion, samedi dernier, dans la paroisse St-Tammany, où il fit si bon de se trouver. Ils avaient emporté de la ville l'excellent appétit que la nature leur a donné, et qui avait été excité par leur voyage sur le chemin de fer East Louisiana, par une brise délicieusement embaumée soufflant des forêts de pins. On n'aura donc pas de difficulté à comprendre le plaisir qu'ils ont éprouvé en faisant honneur au repas préparé par Ernest, à son Commercial Restaurant, de Covington, et dont aurait été fier Léon Lamothe ou Moreau, de la Nouvelle-Orléans. On y remarquait la finesse, l'abondance des mets, ainsi que la régularité et la promptitude du service.

Les Rhumatismes et les Catarrhes, causés par un sang pauvre et corrompu, sont guéris par la Salsaparille d'Ayer.

COMMENT ON MANGE LA MORUE.—C'est le plat du jour.

La morue offre cet avantage, qu'on peut la préparer de trente-deux façons différentes.

Le tout est de savoir la recette.

On la sert avec une sauce blanche, ravigotte, provençale, à la crème, à l'ail, à la lyonnaise ; on l'apprête à la Béchamel, au gratin, au fromage, en croquettes, en coquilles, en brandade, en surprises, à la tartare, en quenelles, en court-bouillon, à la hollandaise, à la meunière, aux huîtres, à la poulette, au vin blanc, à la Marengo, en boeufs, à la haïsa, en timbale, en matelote, à la genevoise, à la Chambord, à l'huile, en mayonnaise, en aspic, même en blanquette et en friandeau.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 11 avril :

Il y a incontestablement plus de riz semé, cette année, sur nos terres que l'an dernier, mais l'ensemencement ne s'est pas fait aussi tôt qu'à l'ordinaire, à cause de la prolongation des froids, qui a mis tout en retard. Le riz, comme le coton, ne devrait être confié à la terre que quand il fait assez chaud pour qu'il germe immédiatement, sans quoi, il périra. Ces deux produits sont plus sensibles que le maïs. Cependant, un grand nombre de planteurs n'ont pas eu la patience d'attendre l'arrivée des temps tièdes, favorables à la pousse de ces trois sortes de grains. Le sol a été labouré aussi bien que le permettait la fréquence des pluies. Dans une quinzaine de jours, nous comptons pouvoir dire dans notre prochain rapport, que tous les ensemencements sont achevés.

—En dépit de la saisonnée qui ont fait éprouver les derniers froids, à la canne, cette dernière paraît très saine. Les souches et le plant ont aussi belle apparence qu'à l'ordinaire, et le plant de printempe,—à l'exception de celui qui a été mis en terre, tout dernièrement,—a déjà commencé à lever. Grâce à un temps un peu plus favorable, les travaux ont marché sans encombre, depuis huit ou dix jours.

—La Louisiane fera, cette année, de moins grandes pertes que d'habitude, par les crevasses. En réalité, nous n'en avons eu qu'une grande, cette fois, celle d'Ames ; et elle est placée de telle façon, qu'elle ne peut faire d'énormes dégâts. Les eaux iront rejoindre le Lafourche ; cela est vrai, mais les arrière-levées que l'on a construites tout récemment sauveront, en grande partie, les plants de cannes de cette région. Ajoutons que les vastes habitations de Jefferson, de St-Charles, de St-Jean-Baptiste, qui avaient tant souffert de la crevasse Davis, échapperont, cette fois, au désastre ; elles ne feront que très peu de pertes. La seule région qui soit gravement menacée, c'est le bas de la côte. Les eaux de la crevasse, en étant tout à fait voisines, se sont naturellement dirigées de ce côté, dans le grand bassin marécageux ; elles s'y sont engouffrées si rapidement et y ont atteint un niveau si élevé, que les arrière-levées sont en train de céder. Il est malheureusement probable que tout ce désolation sera fait, au arrière et sur les côtés construit une forte levée.

—L'usine Caffery voulant se procurer plus de cannes, au moment de la roulaison, pour alimenter ses machines nouvelles, a résolu de prolonger son chemin de fer de quatre milles, jusqu'à la pointe de l'île Piquant, en arrière de Jeanerette.

—MM. Oxnard et Spragua, qui ont dernièrement acheté l'habitation Fuselier Home, à M. Cartwright Enstis, paroisse Vermilion, l'ont baptisée. Elle portera désormais, le nom poétique d'Adeline.

Cette habitation va prendre une extension énorme ; on la transformera en usine centrale. Rien n'est épargné pour lui permettre de fonctionner, dès l'au tomne prochain.

Quant à la raffinerie de Bas Terrebonne, des négociations sont entamées, en vue de la reconstruire. On sait qu'elle a été détruite par un incendie, durant la roulaison. Elle fait maintenant défaut à toutes les habitations du voisinage, qui lui envoyaient leurs sirops, pour y être granulés. Si nous ne nous trompons, il est question, de la tranformer en une usine centrale où l'on fera l'extraction aussi bien que le raffinage. Nous ignorons si l'on emploiera l'ancien procédé des moulins, ou celui de la diffusion.

—Rien de plus surprenant que les froids qui nous sont venus, subitement au avril. Nous ne nous rappelons pas avoir jamais subi une température, en Louisiane, durant ce mois. Le mercure est descendu jusqu'au dessous du point de congélation, dans la région sucrière, et nous croyons que, plus haut, vers le nord de l'Etat, il y a eu de la glace. Cependant, ce froid, malengourdi ; ni n'a aucun des résultats qu'on devait appréhender ; la végétation, les fruits n'ont presque pas souffert. Un ancien fabricant nous affirme qu'en 1851, il est tombé de la neige, à la Nouvelle-Orléans, le 9 avril ; que toute la végétation a été endommagée, et que les nouveaux légumes, ainsi que les orangers, qui été tués.

—M. W. H. Kaire, le sucrier expert qui, pendant plusieurs années, a dirigé la roulaison, chez M. J. Henry Putnam, paroisse Vermilion, st était engagé, l'an dernier, sur l'habitation Keystone, paroisse St-Martin, habite maintenant Covington, où il cultive le houblon. Il pense que ce produit viendra fort bien dans cette région. Il continuera, comme d'habitude, à travailler les récoltes de sucre.

—MM. John D. et Thos. A. Schaffer, propriétaires de l'habitation Avoyelles, sur le Bœuf Black, ont acheté l'habitation voisine Eureka, située sur le bayou Chacahoula, pour la somme de $25,000, de M. Valfroid Bergeron.

—Tout le monde, à la Nouvelle-Ibérie, sait parfaitement que l'érection d'une usine centrale, dans cette localité, est une entreprise d'une importance tout à fait exceptionnelle. Elle occasionnerait, dans les environs, la mise en culture de milliers d'acres qui restent, à présent, stériles ; elle doublerait notre population en bien peu de temps ; elle ferait hausser considérablement la valeur des propriétés. En moins de cinq ans, la richesse de notre paroisse aurait décuplé. Il est donc de l'intérêt de chacun de nos concitoyens de contribuer activement à l'érection d'un semblable établissement ; seulement, il faudrait exposer les faits, donner les explications nécessaires, et produire les chiffres. Quand le public sera bien convaincu des avantages qu'il doit tirer de cette usine, il s'empressera d'y souscrire.

—Nous sommes heureux d'annoncer que la gelée de dimanche matin n'a atteint que la végétation encore tendre. La canne et les fruits sont restés intactes.

—On estime, au Département du Trésor, de Washington, d'après la production de 1890, que le chiffre des primes s'élèvera à $9,000,000, dont $8,000,000 pour le sucre de cannes ; $300,000, pour le sucre de betteraves ; $875,000 pour le sucre d'érable.

C'est la canne à sucre qui doit absorber presque tout le montant. On compte 400,000,000 de livres pour la Louisiane ; 15,000,000 pour le Texas ; 5,000,000 pour la Floride.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 11 avril :

Le fleuve ne baisse guère, ici, et, plus haut, il varie à peine, il est presque partout stationnaire. Pas de nouvelle crevasse en Louisiane, du reste, mais il s'en est fait une, vendredi soir, à la levée Stella, dans le comté de Washington, Miss., qui causera de grandes pertes aux habitants de la localité. Toutefois, si nous n'avons pas d'autre brèche, celle à la levée Ames promet de faire bien du mal dans la contrée où se répandent ses eaux. La rive droite de cette paroisse, si éprouvée, en 1884, par la crevasse de Davis, s'inonde graduellement, et ses champs ont déjà, en grande partie, disparu sous l'eau. Les habitants sont forcés de se protéger par des levées, et de repousser l'eau au moyen de pompes.

Mais, le ravage de la crevasse Ames s'étendant bien loin. Sur le bas du bayou Lafourche, l'eau arrive" aux levées de protection, en arrière de toutes les habitations. Les terres de la Vacherie, du coteau Folse, du Chaobay, sont, en grande partie, submergées, et si les eaux se maintiennent hautes quelque temps encore, bien d'autres établissements seront inondés.

—La rougeole règne, à l'état épidémique, dans notre paroisse. Sur la rive gauche, peu de familles échappent à cette maladie, qui se répand partout. Son caractère est heureusement bénin, et il se fait de bons soins pour en délivrer promptement les malades.

La rougeole n'avait, depuis longtemps, passé à St-Jean-Baptiste, et ses ravages, s'il y en a eu, ont été isolés et faciles à éviter, mais, cette année, elle est générale, et si la peur ni les peines que certaines personnes se donnent pour n'en être pas atteintes, ne servent de préventif. Des personnes âgées, qui avaient, jusqu'ici, réussi à échapper au virus contagieux de cette maladie, sont les premières prises cette fois.

Les vents froids de la semaine dernière ont engendré de nombreux rhumes, qui se dissipent lentement.

—Nous apprenons avec plaisir qu'aux examens qui ont eu lieu, cette semaine, au Collége Médical de Philadelphie, un jeune étudiant de notre paroisse, M. Sidney Montégut, a été gradué docteur en médecine. M. Sidney Montégut, fils de notre très estimé co-paroissien M. Lucien Montégut, est un jeune homme d'une haute intelligence, qui a fait de longues et laborieuses études, et nous sommes certain qu'il honorera grandement la profession qu'il s'est choisie. Nos sincères félicitations au nouveau médecein et à son excellent père.

—Deux bureaux de poste, dans notre paroisse, viennent de changer de directeur. M. Jules Joseph est, depuis la semaine dernière, maître de poste à Edgard, et M. Basile Laplace maître de porte à Eugenia.

L'*Intérim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 11 avril :

La gelée et la glace ont fait beaucoup de mal aux jardins.

—Le fleuve ne baisse guère.

—Les très nombreux amis du Rév. Père Coppin seront peinés d'apprendre que ce bon Père, qui a laissé un si bon souvedir à St-Michel, a été frappé de paralysie. Depuis son départ de St-Michel, il avait pris charge de l'église française des RR. PP. Maristes de Boston.

—Nous remercions monsieur et madame Hubert Trelle, de l'aimable invitation qu'ils nous ont adressée, nous conviant au mariage de leur fille Arthémise avec M. Félix Fortier. La cérémonie nuptiale aura lieu le 16 courant, à 5 heures du soir, à l'Eglise catholique de Donaldsonville.

—Le gouverneur Nicholls a nommé M. Charles Oubre constable du 6me district, pour remplir ce poste, laissé vacant par la démission de M. Henry Johnson.

—Décédé, le mardi, 7 avril, M. Ludger Peytavin, à l'âge de 54 ans. Nous offrons à la famille nos compliments de condoléance.

NAUFRAGE EN FRANCE.—SEPT VICTIMES.—SIX VEUVES ET VINGT-SIX ORPHELINS.—Un dépêche de Concarneau, en date du 30 mars, annonce que, depuis deux semaines, on était sans nouvelles du bateau de pêche *Fort-de Vauvre*, No 1,545, patron : Auguste Chacun. Le commissaire de la marine faisant parvenir des dépêches à Lorient, Quiberon, Belle-Ile, le Croisic, l'Ile d'Yeu, etc., pour avoir des renseignements concernant ce bateau, mais les réponses étaient toujours négatives.

Malheureusement, aujourd'hui, il n'y a plus de doute, puisque, lundi dernier, vers sept heures du matin, à 6 milles au large de la pointe de Cardonis (Belle-Ile), le bateau *Etienne*, No 2989, patron Mollo, de Locmiquélic, a pêché dans son filet de drague, un cadavre qui a été reconnu pour être celui du sieur Yves Marie Kerroué, l'un des matelots composant l'équipage du bateau précité.

Ce cadavre a été remis à sa famille, après les formalités légales de justice, et est arrivé, ce matin, à 9 heures, à Concarneau, par le bateau No 1625, patron Mingan, où aura lieu l'inhumation.

Dans la nuit du 9 au 10 courant, le *Fort-de Vauvre* se trouvait dans les parages de Belle Ile, lorsqu'une violente tempête se leva, accompagnée de pluie diluvienne. Voyant que l'apparence du temps était très mauvaise, la plupart des bateaux quittèrent les lieux de pêche, pour gagner leur domicile ; quelqu'un en passant auprès du *Fort-de Vauvre* aurait dit au patron : "Toi, Chacun, tu ne l'en viens pas."—"Non, répondit-il, je vais encore donner un coup de drague."

On a tout lieu de croire qu'il s'est trop attardé sur le banc, où il a été assailli par un fort coup de mer, qui aurait rempli et fait sombrer le bateau.

L'équipage de cette chaloupe se composait de sept hommes dont voici les noms : Auguste Chacun, patron, trois enfants ; Yves Marie Kerroué, matelot, cinq enfants ; Henri Jeffry, matelot, trois enfants ; Yves Rodallec, matelot, quatre enfants ; Auguste Chacun, novice, fils du patron ; Joseph Kerlédan, matelot, un enfant ; Corentin Le Mens, matelot, dix enfants.

Cette catastrophe laisse six veuves et vingt-six orphelins cruellement éprouvés et sans ressource. C'est une misère poignante et une grande émotion règne dans la localité. Ce qui augmente encore la gravité du désastre, c'est que deux de ces veuves sont enceintes et à la veille de mettre au monde d'autres petits malheureux orphelins.

LA ROUGEOLE ET LA COQUELUCHE. DEUX INSTRUCTIONS NOUVELLES ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'HYGIÈNE DE LA SEINE, FRANCE, DANS SA DERNIÈRE SÉANCE.—Le conseil d'hygiène de la Seine, continuant la série des instructions préventives contre les maladies contagieuses, a adopté dans sa dernière séance le texte de deux instructions nouvelles, relatives l'une à la rougeole et l'autre à la coqueluche.

La notice qui concerne la rougeole est précédée de ces lignes :

La rougeole est une maladie extrêmement contagieuse.

Elle l'est surtout dans les quelques jours qui précèdent l'éruption, alors que l'enfant a les yeux rouges et larmoyants, qu'il tousse et est enchifrené.

C'est pas erreur de croire que la rougeole est salutaire et toujours bénigne.

Parmi les mesures d'isolement qui sont recommandées, nous relevons les suivantes :

Les enfants qui ont eu la rougeole ne doivent pas rentrer par à l'école pendant au moins dix-huit jours à partir du début de l'éruption ; en outre, il est nécessaire de leur faire prendre un bain savonneux. Ce bain ne sera donné qu'après la disparition du catarrhe bronchique.

Le malade sera tenu dans un état constant de propreté.

Le conseil d'hygiène engage vivement les familles à désinfecter ou à faire désinfecter, non seulement les vêtements du malade, mais aussi la chambre dans laquelle il a été soigné.

Voici la notice qui concerne la coqueluche :

La coqueluche est très contagieuse.

C'est une maladie souvent grave, à raison surtout des complications qu'elle détermine, et elle est particulièrement meurtrière pour les enfants de moins de deux ans ou affaiblis.

LE DRAME DE LA RUE BEAUBOURG, A PARIS.—Un ménage irrégulier demeurant rue Beaubourg, étant dans une situation précaire. L'homme, François M...., était absolument impotent et la femme Léonie S...., ne gagnait pas de quoi suffire aux besoins du couple. D'un commun accord, les pseudo-conjoints résolurent de mourir.

Ayant accroché deux clous dans leur alcôve, ils se pendirent en même temps. Les clous n'étaient pas solides. François M.... et Léonie S.... roulèrent sur le parquet, n'ayant réussi qu'à se faire grand mal à la gorge.

Ils allumèrent alors un réchaud de charbon, non sans avoir en soin de calfeutrer toutes les issues. Douze heures après, François M.. reprit ses sens. Sa compagne était morte.

L'impotent se traîna, comme il put, jusqu'à la cheminée et saisit la boîte aux allumettes. Il mit les petits bâtons phosphorés à infuser dans un verre.

Déjà il s'apprêtait à absorber le liquide empoisonné, lorsque la porte de l'appartement céda sous une poussée violente. Les voisins, attirés par l'odeur du charbon, avaient compris qu'un drame se déroulait près d'eux, et n'avaient pas hésité à enfoncer la porte.

François M.... fut aussitôt mis dans l'impossibilité de s'empoisonner, et l'on fit prévenir le commissaire de police du quartier qui procéda aux constatations légales.

Le cadavre de Léonie S.... a été envoyé à la Morgue, et l'on a fait transporter à l'infirmerie du Dépôt le malheureux impotent dont l'état ne laisse pas d'inspirer de sérieuses inquiétudes.

Chargé d'impureté, votre sang a besoin de l'énergie purifiante et vivifiante de la Salsaparille d'Ayer.

ESPAGNE.—LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC LES ETATS-UNIS.—LA MANIFESTATION DU 1er MAI.—DÉPOT DE PROJETS DE LOI PAR LE GOUVERNEMENT. LE BUDJET DE 1891-1892.—Nos journaux de Paris, du 31 mars, nous apportent les renseignements télégraphiques suivants :

La *Epoca* croit que si M. Blaine persiste dans ses dispositions conciliantes, les négociations entre les Etats-Unis et l'Espagne en vue de la conclusion d'un traité de commerce, ne tarderont pas à aboutir.

M. Foster, dans une conférence qu'il a eue, dans la soirée, avec le sous-secrétaire de la présidence du conseil, a exprimé à nouveau le vif désir dont il était animé d'arriver au but de la mission que lui a confiée son gouvernement.

—M. Forster aura, demain, une nouvelle conférence avec M. Canovas.

D'après plusieurs journaux, un accord serait intervenu sur la plupart des points du futur traité de commerce hispano-américain. Seule, la question des tabacs nécessiterait des négociations ultérieures.

Des meetings ouvriers ont été tenus à Barcelone, Valence et Cordone. Les orateurs ont parlé en faveur de la réduction de la journée de travail à huit heures, de la grève et de la révolution sociale. Les assistants ont décidé, à l'unanimité, de déclarer la grève le 1er mai et de se défendre dans le cas où ils seraient attaqués par la force publique. L'ordre n'a pas été troublé.

Dépêche particulière du *Temps* :

Madrid, 29 mars, 9 h. 15.

Dès que la Chambre des députés aura terminé la vérification des pouvoirs, vers la fin de la semaine prochaine, le ministre des finances déposera le budget de 1891-1892 et les projets de loi autorisant la Banque d'Espagne à élever la limite maximum de l'émission de ses billets au delà de 750 millions et autorisant la consolidation de la dette flottante par la création de 500 millions de pesetas de la dette perpétuelle 4 0|0 extérieure au type de 75, dont la Banque d'Espagne prendra la majeure partie pour couvrir ses avances de plus de 300 millions faites au Trésor.

—Le gouvernement déposera, avant le 1er mai, plusieurs projets de loi pour satisfaire, en partie, les vœux des classes ouvrières pour la réglementation du travail des femmes et des enfants, pour la création de caisses d'assistance pour les invalides du travail et pour la responsabilité des patrons en cas d'accident.

L'ENTERREMENT DU PREMIER SÉMINARISTE MORT SOUS LES DRAPEAUX FRANÇAIS. APPRÉCIATION DE LA NOUVELLE LOI MILITAIRE.—L'enterrement, à Dijon, du premier séminariste qui soit mort sous les drapeaux—Henri Poncier, soldat au 27e de ligne—a fourni à M le chanoine Thibaudier l'occasion de prononcer, avec l'autorisation de l'évêque du diocèse, une éloquente oraison funèbre, dans laquelle—dit la *Liberté*—nous remarquons cette phrase, qui définit, parfaitement, la façon dont le clergé apprécie la nouvelle loi militaire : "Pour nous, ministres, disons-le, devant ce cercueil : par notre naissance, nous sommes tous Français ; par notre baptême, nous sommes tous chrétiens ; c'est le même sang qui coule dans nos veines, c'est le même esprit qui est dans nos âmes : nous sommes deux fois frères. Comment donc pourrait-il se faire qu'en nous rapprochant, on nous faisant mêler nos existences ensemble, on n'abontisse pas à nous faire aimer davantage les uns les autres ? Comment n'arriverait-il pas que, dans ces rapports mutuels et quotidiens, on se communique ces deux amours qui fassent tout : l'amour de la patrie et l'amour de la religion ?" C'est une conséquence que nous avions prévue et qui se réalise, rapidement, à la grande confusion de ceux qui ont cru démoraliser les séminaires, et qui sont parvenus, sans le vouloir, à moraliser les chambrées."

UNE NOCE NATURALISTE.—La fille d'un ouvrier vidangeur épousait, récemment, à Paris, un compatriote de son père, vidangeur aussi.

La noce fut joyeuse, et on se sépara fort tard, en se donnant rendez-vous, pour le lendemain, chez un parent, demeurant rue de la Ferronnerie ; on continuerait de faire la fête.

Au jour indiqué, à trois heures de l'après midi, les parents du marié et de la mariée, au nombre d'une quinzaine environ, se trouvaient réunis rue de la Ferronnerie.

Six d'entre eux entrèrent dans un établissement de vins et de charbons de cette rue, tenu par un Auvergnat, pendant que les autres montaient prendre le parent dans son logement.

Un instant après, ils furent tous réunis dans la boutique du marchand de vins.

Sur le litre que les invités avaient pris, il restait une chopine à boire. Un faétieux de la bande prit quinze verres à liqueur, qu'il aligna sur le comptoir.

—Tout le monde en aura, de cette façon, dit-il.

Le marchand de vins, nommé G...., se mit à pousser les hauts cris.

—Faut sortir cet Iroquois, dit l'un des vidangeurs.

Des coups de poing furent échangés. Le marchand de vins prit la batte qui lui sert à défoncer les tonneaux, et frappa à tour de bras. Les gens de la noce, eux, s'emparèrent de litres et cognèrent sur l'Auvergnat et son garçon, nommé D...., qui reçut de terribles coups sur la tête.

Le bruit de la bagarre attira des gardiens de la paix ; ceux-ci mirent le holà et conduisirent la noce des vidangeurs au bureau de M. Dhers, commissaire de police, qui, après procès-verbal, l'a renvoyée.

Les blessés ont fait panser leurs plaies, et chacun s'en est allé un peu plus calme.

La fête a continué.

FRANCE ET RUSSIE.—ANÉANTISSEMENT D'UN PRÉJUGÉ SUGGÉRÉ PAR LES POLITICIENS ALLEMANDS.—Les *Nouvelles* de St-Pétersbourg, considérant l'ordre de l'ordre de Saint-André à M. Carnot comme anéantissant le préjugé suggéré, dans leur propre intérêt, par les politiciens allemands, contre la possibilité d'une alliance entre la France et la Russie, et comme devant fortifier le parti russophile français en lui ralliant les Français demeurés, jusqu'à présent, désunis.

Si un parti russophile unique, fort de sa confiance en la Russie et en ses propres aspirations politiques, prévaut en France, la difficile question du maintien de l'équilibre européen sera, définitivement, résolue.

Chez le marbrier.

Une cliente discute les prix. Le marbrier, alors :

—A son premier mari, madame était moins regardante !

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose ; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

8 jui—6m

Avis à ceux qui font usage d'électricité.—Avant de faire achat de moteurs, allez au bureau de la Compagnie de Lumière Electrique, rue de l'Union, 52, et informez-vous des prix des moteurs et de l'électricité pour tous genres de travaux. 12 avril—

Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles.—Nouvelle-Orléans, 10 avril 1891.—A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende de deux et demi pour cent a été déclaré payable aux actionnaires, à partir de MERCREDI, 15 avril 1891.

Le livre des transferts sera clos jusqu'au 15 avril 1891.

11 avril—2f V. RIVIÈRE, Secrétaire.

A LOUER,

La maison No 191 rue Hôpital, près Bourbon S'adresser au No 94 rue de l'Hôpitale. — 7 avril—PP

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsaparille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local ; et jusqu'à ce que la Salsaparille d'Ayer eût opéré son travail, comme Altératif et Epurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsaparille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prît de la Salsaparille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." La Salsaparille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jenas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit : "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulages jusqu'à ce que je prisse de la Salsaparille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsaparille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsaparille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1, six fiacons, $5. Valant $5 le flacon.

Pilules contre-stimulantes de

RASORI.

Le célèbre remède italien.

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation ; elles guérissent toutes les affections du foie, de la bile, de l'estomac, etc., et se montrent rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la gastralgie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la mélancolie, la malaise, l'anémie, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis.
14 jaur—

Wm. Bogel Prés. Yves Barthe, V. Prés.
W. W. Birtel, Sec.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL 111.
Chimistes Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude au prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Vichy, Epsom et Hartlette.
☞ Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31dec—f

SCIENTIFIC AMERICAN
The oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Terms $3 a year. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city dwellings, or other popular buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of those contemplating building. Price $2.50 a year. 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by the advice of MUNN & CO., who have had over 40 years' experience and have made over 50,000 applications for patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & CO., and secure protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address MUNN & CO., Patent Solicitors, GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
J. TUYES, Président.
EDW. J. BOBET, Vice-Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS :
M. Abascal, H. Leroussel, Edw. J. Bobet, Jos. Beyle, Jules Andrieu, Gust. Pitot, E. Gally, J. F. Rouzé, E. J. Demarest, Chas. E. Schmidt, J. W. Hincks, Jules Tuyes.
24 fév '91—1 an

A VENDRE,
Maison basse, située rue des Ursulines, entre Rampart et Bourbon, No 140. La dite maison ayant quatre appartements, avec cabinets et une grande galerie ; cuisine haute avec quatre appartements ; cour et arrière-cour. La maison mesurant 31 pieds 8 pouces de façade, sur une profondeur de 127 pieds. S'adresser à M. Henry Tétenlat, U. S. Bonded Ware House, coin North Peters et Conti. 9 av—PP

Avis à ceux qui font usage d'électricité.—Avant de